

# Ecole Marie Curie Neuville Saint Vaast



## Procès-verbal du conseil d'école

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 4 novembre 2011. Etaient présents :

Mme Sikora et MM Puchois, Olivier, représentant la municipalité,  
MMmes Finet, Bacqueville, Lejay, Boulmont, Tournant, Pronier, Condamine, Leloir et M Descamps, parents  
d'élèves  
MMmes Dubuis, Fardel, Manie, Garcia, MM Zanelli et Longuet, enseignants  
M Chiroux, DDEN  
Mmes Capron et Lecomte, ATSEM

Absents excusés M Detève Inspecteur Arras 3

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**Préambule** : M Longuet tient à faire remarquer que, les élections ayant eu lieu dans le nouveau local de la BCD, les parents ont pu apprécier l'aménagement des nouveaux locaux. Mme Péru ne s'est plus présentée à l'élection pour le conseil d'école, ce qui ne change rien à la relation privilégiée que M Longuet continuera d'entretenir avec elle de par sa fonction de présidente de l'APE.

### 1 Résultats des élections

Nombre d'inscrits	181
Nombre de votants	66
Nombre de scrutins nuls ou blancs	0
Taux de participation	36 %

La liste qui se présentait a donc obtenu 5 sièges.

### 2 Financement de la classe de découvertes

M Longuet expose au conseil d'école les principaux chapitres budgétaires de la classe de découvertes, à savoir, le transport 3200€ ( anciennement 2970€ ), la pension 6000€ ( anciennement 5800€ ) et les activités 1500€ . Total 10700€

La question du montant demandé à la famille est posée aux membres du conseil d'école. Elle était de 120€ en 2010. Le programme des activités et visites est présenté.

Des échanges ont lieu :

-le financement municipal pour les activités extérieures est de 42€ par élève neuvillois

- une partie de cette dotation sert à financer la classe de découvertes
- le financement de la classe de découvertes s'effectue sur deux années scolaires
- personne ne s'oppose à une augmentation de 10€ de la part demandée aux parents

### 3 Transmission des informations

M Longuet rappelle les dispositions actuelles prises pour une large diffusion des informations :

- la couleur du papier pour identifier l'émetteur de l'information (mairie, APE ou école),
- le panneau d'affichage officiel de l'école à côté de l'entrée de la cour donnant sur la rue de La Barre
- le site internet de l'école.

Un effort particulier avait été fait pour que chacun soit au courant fin juin de l'organisation de la rentrée. L'école ne peut faire plus. A chacun d'aller vers ces informations.

### 4 Actualisation du projet d'école pour 2011/2012

**Axe des élèves en difficultés** : l'intervention de M Moronval a été réaménagée du fait des effectifs des classes et de la répartition des groupes, afin de permettre notamment des décloisonnements. Dans cet axe figurent les aides personnalisées dont un bilan est régulièrement donné lors du deuxième conseil d'école.

**Axe des arts et de la culture** : aménagement du contenu de la classe de découvertes (part du rapport à la nature augmentée → agriculture biologique, le « chemin du chocolat » ) ajout d'une autre époque artistique ( classicisme ) , participation à un projet musical pour le cycle 3, poursuite de l'activité théâtre, de la visite du milieu proche, de la découverte des œuvres d'arts, exposition des œuvres des enfants sur le site de l'école, projet de création d'un jardin pour une approche culturelle différente du contact avec la nature environnante (ce dernier projet est développé par M Zanelli, le rapport à la nature déterminera peut-être un des nouveaux axes du prochain projet d'école )

**Axe communication** : poursuite et augmentation des productions de toutes sortes pour le site internet, poursuite de la correspondance scolaire écrite

Remarques :

- à propos de la sortie vers Villeneuve d'Ascq sur une demi-journée, la possibilité de prolonger et de raccrocher une autre visite est soulevée
- des activités liées au « Plan Climat » devraient être possibles dans le cadre des actions de la Communauté de Communes de l'Artois, activités permettant une rencontre avec la nature
- des projets de sorties ne sont pas encore arrêtés → pour les classes de Mme Manie et de MM Zanelli et Longuet, une sortie à caractère scientifique est envisagée, ainsi que sortie à Arras pour le théâtre, ou à Amiens ( cathédrale et Maison Jules Verne), ou Villers-Cotterêts (château et maison Alexandre Dumas)...
- une rencontre avec les Canadiens du monument de Vimy est envisagée, dans le prolongement du travail sur « l'exportation » de la langue française dans le cadre de la préparation de la classe de découvertes

### 5 Collation en maternelle

M Longuet rappelle qu'il faut attribuer un sens institutionnel au mot collation, ce qu'on ne fera pas concernant une prise d'aliment décidée unilatéralement par les parents, et fait l'historique rapide concernant ce point et son évocation lors de conseils d'école passés :

- sujet apparu déjà en février 2004 , lié à la difficulté de l'approvisionnement en laitage par l'ATSEM d'alors du fait de l'inadéquation avec son emploi du temps
- 6 novembre 2004 : restriction hiérarchique → pas de collation après 10h
- 10 novembre 2005 → préférence pour les laitages après enquête auprès des parents

- 3 février 2006 → problèmes d'approvisionnements avec Proxi : l'approvisionnement a lieu sur le temps du périscolaire
- 7 novembre 2006 → nouveau problème d'approvisionnement
- 3 avril 2008 → pourquoi a-t-on supprimé la collation chez les tout-petits ?

Des échanges ont lieu :

- il y a déjà un désaccord entre les parents, pas d'unanimité pour ou contre
- c'est long d'attendre jusqu'au déjeuner pour certains enfants
- la possibilité de donner un goûter est demandée par certains parents
- y a-t-il eu problème de communication ?
- tout le monde n'était pas là aux réunions d'information
- les enseignants concernés n'étaient pas opposés aux goûters
- le problème du goûter quand il pleut est abordé → il est interdit de manger dans la salle de sports du fait de son nouveau revêtement

**Si des parents veulent donner un goûter à leur enfant, ils en ont la possibilité. Il leur est simplement recommandé de faire en sorte que leur enfant puisse le gérer de façon autonome (éviter donc tout ce qui est difficile à ouvrir ou salissant).**

### **6 Accessibilité de l'école à un élève en fauteuil roulant**

Personne ne s'opposant à débattre de ce sujet qui n'était pas à l'ordre du jour initialement, il peut être abordé.

Un rappel municipal de la législation est fait, notamment de son calendrier d'exécution, difficile à tenir car des études sont obligatoires et elles demandent du temps pour pouvoir faire les choses suivant les normes et ne plus revenir sur les travaux exécutés, ce qui occasionnerait des coûts supplémentaires. Ces mises aux normes concernent tous les bâtiments publics ( école, mairie...) ainsi que les trottoirs, les abris de bus. La priorité sera donnée à l'école.

Les études sont en cours.

En dehors de la difficulté d'accès liée aux escaliers et à l'absence de rampes dans la cour, le problème du passage aux toilettes est abordé. Des travaux d'aménagement s'avèrent là aussi nécessaires.

Un projet municipal d'action pour le Téléthon est présenté (lâcher de ballons ).

Le spectacle de Noël offert par la municipalité aura lieu le jeudi 15 décembre 2011 vers 15h à la salle des fêtes.

**Le Directeur  
B Longuet**